

REPUBLIQUE DE LA GUINEE-BISSAU



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

OBLIGATIONS DU TRESOR PAR ADJUDICATION ETAT DE GUINEE-BISSAU 5,5% 2016-2019

NOTE D'INFORMATION

Juillet 2016

SOMMAIRE

1-	PRESENTATION DE L'OPERATION	3
1.1.	Contexte de l'émission	3
1.2.	Objectif de l'émission	3
1.3.	Caractéristiques de l'émission	3
1.4.	Avantages accordés aux titres	4
1.5.	Tableau d'amortissement	5
2-	PRESENTATION DE L'EMETTEUR	6
3-	SITUATION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA GUINEE-BISSAU	8
4-	PERSPECTIVE ECONOMIQUE DE LA GUINEE-BISSAU	10
5-	MECANISME DE L'ADJUDICATION OUVERTE DANS L'UMOA	13
	ANNEXE	14

1- PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Contexte de l'émission

Depuis l'entrée en vigueur du cadre réglementaire portant sur les titres publics émis par voie d'adjudication, la Guinée-Bissau a eu recours au marché régional des capitaux comme source alternative de financement. Aussi, le Trésor public de la Guinée-Bissau a-t-il déjà réalisé avec succès, plusieurs émissions de bons du Trésor et tous les termes échus ont été respectés.

Dans le cadre de la poursuite de la modernisation des sources de financement du Trésor Public et de l'animation permanente du marché, le Ministre de l'Économie et des Finances a autorisé la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) à émettre le 11 juillet 2016, des obligations du Trésor pour un montant nominal de onze (11) milliards de francs CFA, sur toute l'étendue de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'organisation matérielle de l'émission est assurée par l'Agence UMOA-Titres, conformément au Règlement N° 06/2013/CM/UEMOA du 28 juin 2013 portant sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

Cette note a pour objet de présenter les caractéristiques du premier emprunt obligataire par adjudication au titre de l'année 2016, ainsi que l'évolution récente de l'environnement socio-économique de la Guinée-Bissau.

1.2. Objectif de l'émission

Le présent emprunt obligataire du Trésor a pour objectif de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer le financement des projets d'investissements inscrits au Budget de l'Etat, gestions 2016.

1.3. Caractéristiques de l'émission

Désignation	: Obligations du Trésor par Adjudication 5,5% 2016-2019 ;
Émetteur	: L'État de Guinée-Bissau à travers la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
Montant de l'émission	: 11 milliards de FCFA dont 2,750 offerts sous forme d'Offres Non Compétitives (ONC) aux Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) de la Guinée-Bissau ;
Valeur nominale unitaire	: 10.000 FCFA ;
Maturité	: 3 ans ;
Date de clôture des souscriptions	: 11 juillet 2016 à 10 h 30 mn TU ;

Date de valeur des obligations	: 12 juillet 2016 ;
Echéance finale	: 12 juillet 2019 ;
Prix d'émission	: Prix multiples ;
Taux d'intérêt	: Les obligations porteront intérêt à un taux de 5,5% l'an dès la première année ;
Souscription minimum	: 100 titres soit un million (1.000.000) de FCFA ;
Souscription maximum	: Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant de l'adjudication, soit 6,6 milliards de FCFA ;
Forme des titres	: Les obligations sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché Financier Régional en relation avec la BCEAO ;
Remboursement du capital	: Remboursement in fine ;
Placement	: La souscription primaire des obligations du Trésor est réservée aux banques, aux établissements financiers, aux organismes financiers régionaux et aux Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI).

1.4. Avantages accordés aux titres

Liquidité : Les banques, les établissements financiers et les organismes financiers régionaux disposant d'un compte de règlement dans les livres de la Banque Centrale, peuvent acquérir ou vendre des obligations du Trésor sur le marché secondaire. L'État s'interdit de procéder pendant toute la durée de l'emprunt à l'amortissement par remboursement anticipé des obligations, mais se réserve le droit de procéder, sur le marché, à des rachats ou des échanges ;

Fiscalité : Les revenus liés à ces obligations sont exonérés de tous impôts ;

Garantie : le remboursement des obligations du Trésor est garanti par l'État de Guinée-Bissau ;

Pondération dans les risques bancaires : les obligations sont admissibles au refinancement de la BCEAO. Elles sont pondérées à 0% dans les risques bancaires ;

Diversification du patrimoine : les obligations du Trésor constituent un placement de qualité permettant aux institutions bancaires et financières et aux opérateurs économiques de diversifier leur portefeuille de titres.

1.5. Tableau d'amortissement

Le tableau d'amortissement indicatif se présente comme suit :

Période	Intérêts (FCFA)	Amortissement du capital (FCFA)	Montant échéance (FCFA)	Capital restant dû (FCFA)
12-juil-17	605 000 000	-	605 000 000	11 000 000 000
12-juil-18	605 000 000	-	605 000 000	11 000 000 000
12-juil-19	605 000 000	11 000 000 000	11 605 000 000	0
Total	1 815 000 000	11 000 000 000	12 815 000 000	

2- PRESENTATION DE L'EMETTEUR

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) est une structure publique opérationnelle relevant du Ministère de l'Economie et des Finances. Elle a pour mission d'assurer une saine gestion des deniers publics, l'administration de la trésorerie centrale de l'Etat, la tutelle financière des établissements publics et des entreprises à participation financière de l'Etat, la matérialisation des opérations de l'intervention financière de l'Etat dans l'économie et de veiller à la viabilité du système financier national.

La DGTCP est placée sous la direction d'un Directeur Général qui relève lui-même de l'autorité directe du Secrétaire d'Etat du Trésor.

Elle a notamment en charge :

- le contrôle de l'affectation des fonds du Trésor à l'intérieur et l'extérieur du pays ainsi que de sa comptabilisation ;
- la gestion du réseau de recouvrement des recettes de l'Etat et des moyens de paiement du Trésor ;
- la promotion de l'unité de Trésorerie de l'Etat ;
- le rapport entre la caisse générale du Trésor et la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- la concession de subventions, d'indemnités compensatoires et de bonifications des intérêts ;
- la concession de garanties de l'Etat et l'administration de la dette accessoire ;
- l'étude, la préparation et le suivi des dossiers relatifs à l'exercice de la tutelle financière des établissements publics et des entreprises à participation financière de l'Etat ;
- le recouvrement des crédits résultants des opérations de l'intervention financière ;
- l'acquisition, la location, l'administration et l'aliénation, directe ou indirecte, des actifs patrimoniaux de l'Etat ;
- la centralisation des opérations budgétaires et de la trésorerie effectuées par le réseau des comptables publics et la production des rapports de synthèse des opérations comptables ;
- la gestion et la conservation des titres, créances et valeurs appartenant l'Etat ;

- la gestion de la dette publique ;
- l'organisation, le contrôle et la gestion du réseau des comptables publics ;
- l'exercice de toutes fonctions à elle assignées par la loi ou instruites par les autorités du ministère.

Pour l'accomplissement de sa mission, la DGTCP, est structurée comme ci-après :

- la Trésorerie Générale :
 - Services Caisse et Portefeuille du Crédit ;
 - Services des Recettes ;
 - Services des Dépenses ;
 - Service de la Comptabilité Publique.
- la Direction de la Monnaie, du Crédit et du Marché Financier Régional ;
- la Direction de la Dette Publique et des Participations Financières ;
- la Direction de l'Information et de l'Administration ;
- la Direction des Pensions et Retraites ;
- la Direction des Etudes et de la Réglementation Comptable et Financière ;
- le Cabinet d'inspection interne ;
- la Direction des Organismes Publics ;
- la Direction des Archives et de la Documentation.

3- SITUATION RECENTE DE L'ECONOMIE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2015, la croissance s'accélérait sous l'impulsion du démarrage de certains projets du Programme Stratégique et Opérationnel de Développement (PSOD) pour la période 2015-2020. L'expansion économique ressortirait à 4,7%, soutenue principalement par la hausse de la production agricole, singulièrement celle de la noix de cajou, et le raffermissement des activités commerciales, consécutif à l'accroissement des exportations de noix de cajou (175.000t en 2015 contre 145.000t en 2014). Elle proviendrait également de l'accélération des investissements publics, à travers la poursuite des travaux de réhabilitation des voiries de Bissau et de l'amélioration de la production de l'électricité et d'eau.

Le niveau général des prix à la consommation connaîtrait, en variation moyenne, une hausse de 1,3% en 2015, après -0,1% en 2014. Cette évolution proviendrait du renchérissement des produits vivriers, en liaison avec la baisse de l'offre provenant de la campagne agricole 2014/2015. La situation des finances publiques s'est améliorée au cours des trois premiers trimestres de l'année 2015, à la faveur de la conduite d'une politique budgétaire prudente.

Le déficit budgétaire global, base engagements, dons compris, reculerait de 0,5 point de pourcentage du PIB, en ressortant à 1,5% en 2015. Cette amélioration du solde budgétaire serait imputable à la baisse de 2,2 points de pourcentage des dépenses courantes, conjuguée à l'augmentation de 0,2 point de pourcentage des dépenses d'investissement, dans un contexte d'un repli de 1,5 point de pourcentage des recettes totales et dons.

Pour financer ce déficit, le Trésor public a eu recours au marché financier régional, sur lequel il a mobilisé, durant les dix premiers mois de l'année 2015, un montant de 26,0 milliards par émissions de bons.

Au titre de la surveillance multilatérale, tous les critères de premier rang seraient satisfaits. En revanche, aucun critère de second rang ne pourrait être respecté.

Les échanges extérieurs seraient marqués, en 2015, par une amélioration du compte des transactions courantes, qui ressortirait excédentaire à 15,6 milliards, en progression de 20,5 milliards par rapport à 2014. En pourcentage de PIB, il passerait d'un déficit de 0,8% en 2014 à un excédent de 2,5% en 2015. Cette orientation favorable des échanges extérieurs serait imputable à la consolidation de la balance commerciale, soutenue principalement par l'augmentation des exportations de noix de cajou, dont les cours internationaux se sont raffermis de 30,0%, qui permettrait de couvrir la hausse des importations.

Le compte de capital également se renforcerait, en liaison avec l'accroissement des transferts de capital. En revanche, le compte financier se réduirait de 34,0 milliards, en raison de la faiblesse des ressources mobilisées auprès des partenaires extérieurs. Au total, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 48,0 milliards en 2015, après à 65,8 milliards en 2014.

En liaison avec la bonne tenue de l'activité économique, les principaux agrégats monétaires se sont renforcés en 2015. La masse monétaire progresserait de 37,4%, sous l'effet de l'accroissement de 46,3% du crédit intérieur et de 29,9% des avoirs extérieurs nets. Le renforcement du crédit intérieur serait consécutif principalement à la hausse de 42,5 milliards des crédits nets à l'Etat, traduisant ainsi la disponibilité des banques à accompagner le Gouvernement dans ses efforts de renforcement des infrastructures de base. Les concours du système bancaire au secteur privé ont, quant à eux, augmenté de 1,0 milliard. La progression des avoirs extérieurs nets serait induite par la bonne tenue des exportations (+20,5 milliards), notamment de noix de cajou, et l'augmentation des transferts en capital.

4- PERSPECTIVE ECONOMIQUE DE LA GUINEE-BISSAU

La dynamique économique du pays se renforcerait au cours des deux ans à venir, avec la poursuite de l'exécution du Plan Stratégique et Opérationnel de Développement (PSOD). La croissance s'accélérait, en ressortant à 4,9% en 2016 et 5,2% en 2017. L'activité économique serait soutenue par la production agricole vivrière, celle de la noix de cajou et du coton. L'expansion économique proviendrait également du dynamisme de la branche « BTP », induit par la construction des centrales hydro-électriques internationales Kaleta et Sambangalou, dans le cadre du projet d'énergie de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG) et la poursuite de la réhabilitation des infrastructures routières.

Par ailleurs, l'aménagement des sites touristiques et le renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement contribueraient à redynamiser les sous-secteurs du transport, des services et du tourisme.

La contribution du secteur tertiaire, principal moteur, à la croissance, se maintiendrait à 2,1 points en 2016 et en 2017. Celle du secteur primaire, deuxième pilier de l'expansion économique s'élèverait à 1,7 point et 1,8 point respectivement en 2016 et en 2017. L'apport du secteur secondaire augmenterait également, en passant de 1,1 point en 2016 à 1,3 point l'année suivante.

Le taux d'inflation s'établirait à 2,5% en 2016, après 1,3% un an plus tôt. Cette remontée serait induite par la hausse des prix des produits alimentaires importés. En 2017, le niveau général des prix à la consommation augmenterait de 2,4%.

Principaux indicateurs macroéconomiques, Guinée-Bissau, 2012-2017

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
		Estimations	Estimations	Estimations	Projections	Projections
PIB nominal (en milliards de F CFA)	524,5	556,7	591,2	631,4	677,1	728,9
Taux de croissance réel du PIB (en %)	-1,7	0,9	2,9	4,7	4,9	5,2
Taux d'épargne intérieure (en %)	-4,6	-2,2	-3,8	5,3	2,6	1,6
Taux d'épargne intérieure publique (en %)	-3,1	-1,8	-3,7	-0,4	1,0	0,4
Taux d'investissement (en %)	5,2	4,8	4,7	6,8	8,1	8,3
Taux d'investissement public (en %)	4,1	4,0	6,7	6,9	7,6	7,8
Taux d'inflation moyen annuel (IHPC) (en %)	2,1	0,7	-1,0	1,3	2,5	2,4
Recettes totales et dons (en % du PIB)	13,5	10,9	19,5	18,0	20,1	18,8
Dépenses globales (en % du PIB)	16,0	13,2	21,4	19,4	20,9	20,3
Solde budgétaire de base (en % du PIB)	-3,2	-2,1	-3,7	-1,2	-0,5	-1,1
Solde budgétaire global, avec dons (en % du PIB)	-2,5	-2,3	-2,0	-1,5	-0,8	-1,5
Solde budgétaire global, hors dons (en % du PIB)	-7,2	-5,8	-10,4	-7,3	-6,5	-7,4
Balance des transactions extérieures courantes (en % du PIB)	-8,1	-4,7	-0,8	2,5	-0,4	-1,9
Balance des transactions extérieures courantes, hors transferts officiels (en % du PIB)	-10,4	-5,3	-4,8	0,8	-2,1	-3,5
Variation des avoirs extérieurs nets (en %)	-29,1	12,2	69,4	29,9	10,3	4,3
Variation du crédit intérieur (en %)	37,6	3,4	-2,0	46,3	10,4	13,4
Variation de la masse monétaire (en %)	-6,3	14,9	30,7	37,4	10,3	7,8

La situation des finances publiques se caractériserait par la hausse des dépenses d'investissement, dans un contexte de quasi-stagnation des recettes totales et dons. En 2016, le solde négatif des opérations financières de l'Etat diminuerait de 0,7 point de pourcentage, en s'établissant à 0,8% du PIB. Cette amélioration proviendrait de l'accroissement de 22,8 milliards des ressources publiques, porté par les recettes fiscales et permettrait de contenir la hausse de 18,5 milliards des dépenses globales.

Cette tendance ne se maintiendrait pas au cours de l'année 2017, durant laquelle le déficit budgétaire global, base engagements s'aggraverait, en passant de 0,8% du PIB en 2016 à 1,5% en 2017. La détérioration du solde budgétaire serait induite par le fléchissement des recettes publiques de 1,3 point de pourcentage du PIB, celles-ci représentant 18,8% du PIB en 2017, pendant que les dépenses globales passeraient de 20,9% du PIB en 2016 à 20,3% en 2017.

Au titre de la convergence macroéconomique, la Guinée-Bissau respecterait l'ensemble des critères de premier rang au cours des deux prochaines années. En revanche, elle n'atteindrait pas les cibles fixées par le PCSCS pour les critères relatifs au ratio de la masse salariale sur recettes fiscales et au taux de pression fiscale.

Les échanges extérieurs porteraient la marque de l'accroissement des importations en vue de la réalisation des projets du Plan Stratégique et Opérationnel de Développement 2015-2020, dans un paysage de progression moins soutenue des exportations. Il s'en suivrait une dégradation de la balance commerciale qui évoluerait d'un excédent de 17,8 milliards en 2015 à un déficit de 9,7 milliards en 2016 et de 21,7 milliards l'année suivante. Cette situation induirait une détérioration du compte des transactions courantes, qui passerait de +2,5% du PIB en 2015 à -0,4% du PIB en 2016 et -1,9% en 2017.

A la faveur de l'orientation favorable des transferts de capital et des investissements directs étrangers, le solde global de la balance des paiements resterait excédentaire de 21,4 milliards en 2016 et 10,0 milliards en 2017. La masse monétaire augmenterait de 10,3% à fin décembre 2016, sous l'effet de l'augmentation de 10,4% du crédit intérieur et de 10,3% des avoirs extérieurs nets. A fin décembre 2017, ces évolutions seraient respectivement de 7,8%, 4,3% et 13,4%.

Les perspectives de croissance en Guinée-Bissau demeurent tributaires de la consolidation de la stabilité sociopolitique et de la capacité du Gouvernement à mobiliser à temps les ressources extérieures pour la mise en œuvre du PSOD 2015-2020. Elles reposent également sur la bonne tenue de la production vivrière et la disponibilité suffisante d'énergie électrique. Dès lors, les actions prioritaires du Gouvernement pourraient porter sur :

- le renforcement du dialogue social et la mise en place d'institutions républicaines solides, afin de rassurer les partenaires au développement et les investisseurs. A cet égard, la constitution d'un Gouvernement durable et la réforme des forces de défense et de sécurité s'avèrent cruciales ;

- le soutien aux producteurs agricoles, en mettant à leur disposition des engrais et des semences améliorées. En outre, leur encadrement par des formations s'avérerait nécessaire ainsi que le développement des voies d'accès aux zones de production ;
- la création des conditions pour aboutir à la conclusion d'un programme avec le FMI et une bonne conduite des réformes structurelles, notamment celles visant l'assainissement des finances publiques, l'amélioration de l'environnement des affaires et la restructuration du secteur de l'énergie ;
- la mise en place d'une structure pour la gestion de la dette publique, en vue de permettre une meilleure rationalisation des ressources de l'Etat et éviter tout défaut de paiement.

5- MECANISME DE L'ADJUDICATION OUVERTE DANS L'UMOA

L'adjudication est un appel d'offres à sens unique. Elle s'adresse soit aux offreurs de ressources, soit aux demandeurs de ressources.

Sur le marché régional de l'UMOA, les offres lors de l'adjudication sont de deux natures :

- des Offres compétitives
- des Offres Non Compétitives (ONC), un avantage accordé aux Spécialistes en Valeurs du Trésor

DESCRIPTION DU PRINCIPE DES OFFRES COMPETITIVES

Les offres compétitives sont assorties de propositions de prix. Les soumissions sont retenues et rémunérées aux prix proposés par les différents soumissionnaires dans l'ordre décroissant des prix.

Ce mécanisme reposant principalement sur la procédure des enchères, permet une expression des forces du marché.

DESCRIPTION DU PRINCIPE DES OFFRES NON COMPETITIVES (ONC)

Les ONC sont réservées aux seuls SVT habilités. Ces offres correspondent à des montants non assorties de proposition de prix. Elles sont autorisées à hauteur du seuil des réservations communiquées par l'Agence UMOA-Titres aux SVT de l'émetteur. Les soumissions en ONC sont retenues et rémunérées au prix moyen pondéré de ladite adjudication (sauf indication contraire de l'AUT).

ANNEXES

ADRESSES DU SECRETARIAT CHARGE DE L'ORGANISATION

AGENCE UMOA-TITRES

Adresse : Avenue Abdoulaye FADIGA
BP : 4709 RP Dakar – Sénégal

Fax : (221) 33 839 45 57

Tel : (221) 33 839 10 10

E-mail : adjudications@umoatitres.org

DIRECTION NATIONALE DE LA BCEAO POUR LE NIGER

Contacts : M. Mahaman Lawan SABO MAZADOU, lsabo@bceao.int
Mme Nafissa TANDJA, ntandja@bceao.int

Adresse : Rue de l'Uranium 8001 Niamey Plateau
BP 487-Niamey-Niger

Fax : (227) 20-73-47-43

Tel : (227) 20-72-25-91-92

ADRESSES DU SIEGE ET DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO

SIEGE SOCIAL

DAKAR, AVENUE Abdoulaye FADIGA
Boite postale : 3108
Téléphone : (221) 839 05 00
FAX : (221) 823 93 35 et 822 61 09
Telex: BECEAO 21 833 SG, 21 815 SG,
21 530 SG
Site Internet: <http://www.Bceao.int>

BENIN

Cotonou, Avenue JEAN Paul II
01 Boite Postale : n° 325 RP Tel : (229)
31 25 66 – 31 37 82 Télex : 5 211 BCEAO
COTONOU Téléfax : (229) 31 25 65

BURKINA FASO

Ouagadougou, Avenue Gamal Abdel
Nasser
BP : 356
Tel : (226) 30 60 15/16/17
Télex : 5 205 BCEAO BF
Téléfax : (226) 50 31 01 221

COTE D'IVOIRE

Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU-
Roussel
et avenue Delafosse
BP: N° 01 1769 Abidjan 01
Tel: (225) 20 20 84 00
(225) 20 20 85 00
Telex: NC ABJ CI 23 474 -23 761 -23 607
Téléfax: (225) 20 22 28 52
(225) 20 22 00 40

GUINEE BISSAU

Bissau
BP : 38
Tel : (255) 21 55 48 -21 41 73
Telex: 289 BCGBI
Téléfax : (255) 20 13 05/20 13 21

MALI

Bamako, Boulevard du 22 Octobre 1946
BP: n° 206
Tel: (223) 222 25 41/ 222 54 06
Telex: 2574 BCEAO BAMAKO
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

Niamey, rue de l'Uranium
BP : 487
Tel : (227) 72 33 30 et 72 33 40
Télex : BCEAO 5 218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général de Gaulle
Angle Triangle Sud
Boite Postale : 3159
Tel : (221) 33 889 45 45
Télex : BCEAO SG 21 839
Téléfax : (221) 33 823 57 57

TOGO

Lomé, Rue Abdoulaye FADIGA
BP: n° 120
Tel: (228) 221 53 84
Telex: 5216 BCEAO TOGO
Téléfax: (228) 221 76 02